



17/04/2024 / Clôturé depuis 2639 jours

Informations générales

| | |
|--|---|
| Date de parution 02/01/2017 | Date de clôture 25/01/2017 |
| Localisation Place de l'Europe, 69330 Meyzieu Département : Rhône (69) | Secteur d'activité Automatisation |

Acheteur public

Ville de Meyzieu

Adresse : Place de l'Europe, BP122, 69883 Meyzieu cedex

Pour contacter cet acheteur, veuillez vous rendre sur sa [page d'informations](#).

Description du marché

Travaux de rénovation complète du système GTC/GTB de l'hôtel de ville de Meyzieu

Critère

Critère 1 - Prix des prestations

Cautionnement

Le marché fait l'objet d'une retenue de garantie de 5% du montant des travaux. Ce montant sera prélevé selon les dispositions des articles 122 à 124 du décret no2016-360. La retenue de garantie pourra être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie

Financement

Une avance de 20,00% du montant initial TTC pourra être versée au titre du marché dans les conditions de l'article 110 du décret. Le titulaire peut y renoncer dans l'acte d'engagement. En l'absence de mention à l'acte d'engagement, le titulaire est présumé demander l'avance. Il peut toujours y renoncer par un écrit adressé au pouvoir adjudicateur par courrier, courriel ou télécopie envoyé, pour les moyens de communication électroniques, depuis une adresse ou un numéro mentionné au marché. *Les prestations objet du marché seront réglées par un prix global et forfaitaire. Ce prix est réputé comprendre toutes les dépenses et charges résultant de l'exécution des prestations dont, notamment, l'ensemble des frais d'essais, de vérifications, de contrôles, de charges diverses, de réunions, de visites, de fournitures, matériels et sujétions, de déplacements, de transports, de secrétariat, de marges pour risques et bénéfiques, de coordination en cas de groupement ou sous-traitance, ou encore de temps passé sur le chantier ainsi que toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations au moment de leur exécution.*Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : budget de la collectivité - section investissement : fonds propres.*Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) de l'accord-cadre, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter

de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme Juridique

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Caractéristiques

Les travaux consistent principalement à : la dépose et pose des automates, régulateurs, électrovannes, thermostats d'ambiance et autres équipements techniques nécessaires aux signaux d'information à acquérir, les modifications des armoires intégrant les automates ou modules d'acquisition, la programmation et la mise en service d'un logiciel de supervision, l'élaboration des vues graphiques animées, la fourniture d'un poste de supervision, la mise en place de réseaux supportant la communication entre les différents équipements techniques désignés et les postes de supervision, les essais, mise en route définitive et formation. Le mandataire ou un membre de l'équipe devra obligatoirement être un intégrateur indépendant du fabricant des équipements (automates, régulateurs...). Il est exigé un système ouvert. Le soumissionnaire doit chiffrer dans son offre une variante obligatoire (Prestation supplémentaire éventuelle PSE) : l'intégration de la ventilation naturelle Souchier (état des ventelles) et gestion des équipements de la cafétéria en conséquence (arrêt du chauffage et de la climatisation dans la cafétéria quand les ventelles sont ouvertes). Les variantes facultatives ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de faire appel au titulaire pour la réalisation de prestations similaires à celles qui lui ont été confiées conformément aux dispositions de l'article 30 du Décret no2016-360.

Source : **BOAMP**

| Marchés ouverts pour Ville de Meyzieu | Marchés ouverts dans l'activité Automatisation |
|--|--|
| Aucun autre marché ouvert pour cet acheteur. | Aucun autre marché ouvert pour cette activité. |